

DIAGNOSTIC EXPERT

Diagnostic contrats de travail

Présentation

Le diagnostic contrats de travail a pour objectif d'inventorier les pratiques contractuelles existantes, et de faire ressortir les lacunes/risques afférant à ces pratiques et d'identifier des préconisations d'amélioration pour disposer de plus de protection et flexibilité dans la relation contractuelle.

Il s'agit ainsi d'amener aux DRH/RRH un état synthétique de leur existant contractuel (le cas échéant par type de contrat et/ou par catégorie de salarié - cadres/non cadres, VRP etc.). Le Diagnostic Expert leur permet de déceler les points de risques éventuellement systémiques de leur process contractuel et les points d'amélioration leur permettant de compléter leurs trames de contrat pour les rendre non seulement juridiquement sécurisées mais également optimum par rapport aux impératifs opérationnels de protection de l'entreprise et de flexibilité (clause de non concurrence, clause de rémunération variable devant permettre une évolutivité des objectifs, clauses de mobilité etc...).

Notre valeur ajoutée

- Analyse juridique des contrats prenant en compte les jurisprudences les plus récentes, une approche prospective des évolutions législatives et vos enjeux opérationnels /stratégiques
- Détection des clauses à risques et carences des trames de contrats en place
- Identification de pistes d'optimisation au regard des enjeux opérationnels et stratégiques
- Préconisation d'axes de sécurisation des contrats et d'optimisation des clauses
- Priorisation des actions de mise en conformité et d'amélioration à mener.

Nos modalités d'intervention

- Cadrage de vos enjeux de sécurisation et des besoins de flexibilisation
- Diagnostic ciblé sur votre référentiel de contrats ou sur l'historique contractuel voire sur des types de contrats cibles
- Réalisation d'un rapport synthétique identifiant les carences, évaluant concrètement les risques et définissant des axes de sécurisation et d'optimisation
- Présentation orale des points relevés et échange sur les pistes d'amélioration à mettre en œuvre, avec leurs incidences juridiques et financières.
- Option : Réalisation de trames de contrats/clauses qui pourra au terme du diagnostic être plus précisément mise en œuvre.